



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE

55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

E.mail : mairie55hannonville@gmail.com

Site : www.mairie-hannonville.fr

SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 FEVRIER 2022

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : M. LABISSY Alain

Présents : M.MAZZOLA Michel , M.WALLERICH Patrice, M.ADAM Francis, M.CAURIER Laurent , Mme BRIZION Virginie , Mme SAYEN Annick , Mme AUBRY Céline, M.LEPRINCE Christophe

Absents excusés :

M.STEIN Jérôme

donne son pouvoir à

M. LABISSY Alain

Mme HUMBERT Marie

donne son pouvoir à

Mme AUBRY Céline

M. PARANT Romuald

donne son pouvoir à

M.LEPRINCE Christophe

M.BRIZION Cyril

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1/ Implantation d'un terrain multisports sur le terrain derrière les anciennes écoles et salle académique.

2/ Choix de l'entreprise, examen des devis

3/ Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2021.

La séance débute par les remerciements à M. Eric Cheilletz et la remise d'un colis de produits locaux pour le travail effectué durant sa période de stage à la mairie.

1/ Implantation d'un terrain multisports sur le terrain derrière les anciennes écoles et salle académique

Madame la Maire expose les intérêts de ce projet, les adolescents ont besoin d'une aire de jeux. Dans le village nous recensons 50 enfants de 1 à 10 ans, 32 de 11 à 16 ans et 25 de 17 à 22 ans pour une population de 578 habitants.

Cet espace viendra en complémentarité de l'aire de jeux pour les jeunes enfants déjà existante.

Le choix de ce lieu est de garder les jeunes près du village sans occasionner de gêne aux riverains.

Ce projet doit recevoir un financement de la commune à hauteur de 20%, faire des demandes de subventions au département dans le cadre du FCT (font de cohésion territoriale) à hauteur de 20 % voire jusqu'à 24,28% et un dossier DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30 à 60% à déposer avant le 28 février.

Le conseil municipal vote pour la mise en œuvre de ce projet city stade.

2/ Choix de l'entreprise, examen des devis :

Trois sociétés ont été sollicité, par Madame le Maire qui nous présente les devis et les différences qui se situent au niveau des options pour un terrain de 24 mètres par 12.

IMAJ 66323 € HT

MEFRAN 52284 € HT

MD Loisirs 58568€ HT

La différence de tarif s'explique par les options et l'implantation sur une plateforme en enrobé de 30X15 d'un coût de 23400 € HT. Chiffrée par IMAJ. Cette entreprise propose également le cheminement pour accéder au terrain pour 2500 € HT.

Après débat le conseil municipal pense qu'il est préférable au niveau des garanties de choisir l'entreprise qui propose la prestation totale.

L'idée de mettre 4 filets de protection sur la totalité du terrain à aussi été retenue.

Michel Mazzola se retire du vote en raison de sa parenté avec une des entreprises.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des 12 votants sur 13 présents le choix de l'entreprise IMAJ avec option.

Nota Selon la volonté du conseil municipal, le devis IMAJ est actualisé et s'élève à 79598 € HT ;

3/ Questions diverses :

*Projet du SIELL pose d'un tuyau diamètre 250 sur 22 kms passant par Hannonville pour sécuriser l'approvisionnement en eau. Cette conduite diamètre 250 passera par la rue du petit lavoir. Il a été demandé la pose d'une chambre à vanne afin de prévoir une alimentation du village en cas de pénurie. Préparation du projet pour début 2023 et échéance en 2026.

*Courier de M. Jérôme Dumont Président du Département qui félicite l'obtention de 2 libellules et encourage de rester dans cette démarche.

*Chemin « dit des Aunus » à gauche à l'entrée du village en venant de fresnes, Mr Philippe Marchand de saulx se propose de récupérer des gravas pour remettre en état ce chemin.

*Débat sur le tarif de la nouvelle redevance ordures ménagères. Ce n'est pas logique de pénaliser des personnes déjà bien impliquées dans le tri et la crainte de voir cette démarche moins encouragée.

*Travaux forestiers avec exploitation à blanc des parcelles 6 – 8 et 50 dans le programme de l'ONF.

* Mmc Mélanie Pierron locataire au presbytère a donné son préavis pour le 31 mars.

*Eric, l'agent communal, fait actuellement des travaux dans le logement 28 rue Froide afin de le remettre en location rapidement.

La séance est levée à 22h10

Alain LABISSY 2^{ème} Adjoint.

